

COMMUNE DE DOHEM

Envoyé en préfecture le 25/02/2025
Reçu en préfecture le 25/02/2025
Publié le
ID : 062-216202713-20250222-DEL2025_05-DE

S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de février à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 27 janvier 2025

Étaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Eugéna RITAINE, Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL, Doriane DELHEZ, Joseph CARLIER, Adrien DILLY arrivé à 19H30 (pour la délibération PCS)

Étaient absents ou excusés : Dorothee ANNEBICQUE procuration donnée à David DAMBRUNE, Isabelle BAHEU procuration donnée à Nelly MINET, Auxence GARACHE excusé, Michelle LEFEBVRE, Etienne DILLY

Secrétaire de séance : Doriane DELHEZ

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n° 05/2025 : fixation de la hausse de la redevance de l'assainissement communal

La séance ouverte, le Maire propose à l'assemblée d'augmenter le tarif de la redevance de l'assainissement communal.

Il est proposé de fixer le prix de la redevance à 2.48€ HT/m3 au lieu de 2.30€HT/m3 actuellement.

Ces tarifs prendront effet à partir de la facturation émise au 1^{er} semestre 2025.

Les membres du Conseil, après avoir délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

Le Conseil vote « POUR » à 11 voix dont 2 par procuration.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Madame la Sous-préfète pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 22/02/2025
et publication le 22/02/2025

Dohem, le 22/02/2025

Le Maire,

David DAMBRUNE

Le Maire, D.DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

Mme Doriane DELHEZ

